

Une carte pour se situer dans le changement en Éducation.

En parcourant cette carte de l'innovation, pourrez-vous reconnaître trois choses que vous savez très bien faire mais aussi trois choses que vous voudriez faire afin de développer votre action?

C'est en découvrant des milliers d'actions recensées dans **Expérimentation** par notre réseau de consultants académiques (CARDIE) que cette **carte heuristique** s'est progressivement construite. Elle rend compte de la **complexité** du changement comme de la **variété** que recouvre le vocable « innovation », tant au niveau d'une petite école que d'un gros établissement, dans la diversité de leur **environnement**.

**Le réseau des CARDIE**

Dans chaque académie, une cellule académique recherche développement innovation et expérimentation (CARDIE) est à votre disposition.

Mél: ce.cardie@ac-normed.académie.fr



Rédaction et direction de publication  
Département de la recherche, du développement, de l'innovation et de l'expérimentation  
Tél: 01 55 55 10 61  
Mél: dgesco.drdie@education.gouv.fr

Edition - CNDP (Centre national de documentation pédagogique)  
Site - <http://eduscol.education.fr/innov>

8 €  
ISSN (en cours) ISSN 978-2-340-63265-2 9 782340 632652

**TERRITOIRE D'ÉCOLE 01**

**INNOVER POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE L'ÉDUCATION**



**L'innovation, c'est...**

Sur le terrain, l'innovation, on ne la dit pas, on la fait : quand les équipes se préoccupent de **tous** leurs élèves et que pour cela des enseignants mais aussi leurs responsables s'engagent dans une **démarche** parfois difficile mais toujours **dynamique** et **créative**, quand on introduit dans l'école ou dans la classe un élément étranger au **contexte scolaire local** et que cela produit des **effets** sur les comportements, sur les **façons d'apprendre** comme sur l'**organisation** des savoirs ou encore du travail, alors c'est peut-être cela l'**innovation**.

**L'innovation, reconnue, autorisée et même souhaitée par l'institution**

L'École, par tradition, est riche d'innovations ; elles ont été progressivement prises en compte par l'institution, notamment à **partir des années 1990**.

En 2005, le **droit à l'expérimentation** pédagogique est inscrit dans la loi. Les équipes peuvent **s'organiser différemment, enseigner autrement** et pour cela être soutenues et accompagnées, tant au niveau local par les **CARDIE** (Cellule académique recherche innovation et expérimentation) qu'au niveau national par la **DGESCO** (DRDIE, Département de la recherche, du développement, de l'innovation et de l'expérimentation). Sans ignorer les réformes des contenus et des structures, l'innovation privilégie le **changement des pratiques**.

**Trois axes pour le changement**

**Localement** les écoles et les établissements prennent l'**initiative du changement** que ce soit de manière modeste dans une classe ou de manière plus organisée dans un établissement. Ces démarches sont désormais outillées et **suivies** pour en partager les **résultats**. Le ministère lui-même est à l'initiative d'**expérimentations nationales** visant à contribuer à la réussite de chacun en améliorant tout autant les organisations (« cours le matin, sport et culture l'après-midi ») que le contexte de l'enseignement (internats d'excellence). Enfin, la **recherche** est sollicitée, en **accompagnement** des équipes pour en **analyser** les pratiques.

**Un guide et une série pour accompagner votre démarche**

- le *Vademecum* de l'innovation
- la collection *L'École des réussites*

**Une bibliothèque pour votre action**

Sur le site Eduscol, accédez aux milliers d'actions innovantes grâce à la base de connaissances, **Expérithèque**.

**Et pour aller plus loin**

Retrouvez la carte heuristique de l'innovation en version numérique, son univers de ressources, d'outils et de vidéos sur Eduscol.

En parcourant cette carte de l'innovation, pourrez-vous reconnaître trois choses que vous savez très bien faire mais aussi trois choses que vous voudriez faire afin de développer votre action ?

